



FRANCE



LUXEMBOURG

APPELS A PROJET DE L'INITIATIVE URBAINE EUROPÉENNE

Journée d'information organisée le 6 mai 2025 à La REcyclerie : ce qu'il faut retenir



L'Initiative urbaine européenne : l'appel à projet « City-to-City exchanges »

L'Initiative Urbaine Européenne – IUE (European Urban Initiative - EUI), c'est quoi ?

L'IUE soutient les zones urbaines par le renforcement des capacités et des connaissances, le soutien à l'innovation, et le développement de solutions innovantes, transférables et évolutives aux défis urbains. Il se décline en 2 volets : l'action innovante (Volet A) et le renforcement des capacités et le partage de connaissances (Volet B).

Initiative Urbaine Européenne	
Pilier A – Actions innovantes	Pilier B – Renforcement des connaissances et des capacités et communication
<p>Appel à projet « Actions Innovantes »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement d'actions pilotes par les villes européennes => phase terminée - Transfert d'actions / solutions urbaines vers d'autres territoires européens => phase en cours <p>On vous dit tout sur la possibilité de devenir Ville de transfert en seconde partie du document.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en réseau, revues de pairs : appel à candidature « City-to-City Exchanges » (détails ci-dessous), appel « Peer Reviews » (prévu en oct 2025) - Renforcement des connaissances et communication : réseau des Points de contact nationaux, plateforme de diffusion des connaissances, capitalisation et dissémination (plateforme Portico)

L'appel à projet « City-to-City exchanges » en bref

Le volet B de l'IUE comporte notamment un appel à projets intitulé "City-to-City exchanges", qui réunit une ville confrontée à un enjeu urbain spécifique (la Ville candidate) et une à deux autres villes d'un autre Etat membre de l'UE disposant de l'expertise nécessaire pour aider la Ville candidate à répondre à son enjeu. Ce type de projet consiste donc en des visites d'études (mobilité d'acteurs locaux) afin de s'inspirer respectivement autour d'une problématique commune et d'apprendre les uns des autres. Le processus de candidature est simple et sa préparation et mise en œuvre sont courts (1 mois de candidature, 5 mois de mise en œuvre). L'appel à projets est ouvert en continu.



=> **Détails : PowerPoint de Zoé Fournand, Secrétariat IUE**

Pourquoi s'engager dans un City-to-City exchange ?

La Ville et l'Agglomération de La Rochelle étaient présentes à la journée d'information pour témoigner de leur expérience dans un réseau City-to-City exchange en 2024.



Intervenantes :

Nathalie Debord, Communauté d'agglomération de La Rochelle, Unité Europe, Stratégie et coopérations territoriales

Adeline Bernard, Ville de La Rochelle, Cheffe de service petite enfance

Enjeu : Requestionner et faire évoluer la politique petite enfance sur différentes dimensions : accueil des enfants à besoins spécifiques, crèches extérieures, pédagogie par la nature, la qualité de l'accueil, l'attractivité des métiers, la place des pères...

Ville Partenaire : Reggio Emilia, une ville italienne dont l'approche de l'éducation est largement reconnue dans le monde de la petite enfance

=> Requestionner et faire évoluer ses pratiques sur une politique publique



Les enjeux autour de la petite enfance étaient assez mal connus par les élus à La Rochelle et donc peu priorités. Le projet a permis de mettre en avant cette thématique, de la propulser dans l'agenda local et de mobiliser un grand nombre d'acteurs locaux (associations, écoles, professionnels, parents...) sur le sujet. Une élue était présente dans la délégation ayant effectué le déplacement en Italie. A son retour, elle a ensuite porté ces enjeux et propositions de solutions au sein des instances de décision. Mais ceci implique de pouvoir remettre en cause ses pratiques.

Par ailleurs, lorsque la délégation italienne s'est rendue à La Rochelle, l'équipe a organisé des visites en lien avec le thème et des rencontres d'acteurs. Cela a également permis aux agents du service Petite enfance de prendre du recul sur leurs actions en bénéficiant du regard d'une ville considérée comme experte sur le sujet.

=> Gagner en compétences et en expertise



Dans un projet City-to-City, seules deux ou trois villes sont impliquées, ce qui signifie qu'on peut entretenir un lien privilégié avec la ville paire et bénéficier de leur expertise sur des thématiques très ciblées.

Par ailleurs, au-delà des agents et de l'élue ayant participé au déplacement, des séminaires ont également été organisés pour partager l'expérience italienne et les leçons tirées avec l'ensemble des agents du service. Des évolutions sont aujourd'hui envisagées à La Rochelle : aménagement d'espaces extérieurs pour les enfants, engagement marqué pour des démarches de labellisation « écolo-crèche », écolo-RPE » et projets de transitions écologiques, regard différent sur les prochaines constructions de structures...

=> Redynamiser les équipes d'un service et les motiver



Participer pendant plusieurs jours entre membres d'une même équipe à un déplacement est une source d'inspiration pour chacun et contribue à la cohésion et à la motivation des équipes pour développer à leur retour, de nouvelles pratiques. Un tel échange devient un outil de management.

Les agents ayant participé au déplacement en Italie ont été sélectionnés au regard de leur motivation et de leur capacité à échanger en anglais et/ou en italien. Toutefois, tous les agents du service ont été impliqués lorsque la délégation italienne s'est rendue à La Rochelle, ce qui leur a permis de se confronter à un partenariat européen et de valoriser leur expérience. Savoir que les italiens, reconnus pour être des experts sur le sujet, ont été inspirés par des initiatives de La Rochelle, les a surpris et a permis de légitimer leurs actions.

=> Favoriser la mobilité des agents pour un prix réduit



Quatre agents de La Rochelle du service Petite enfance, peu habitués à la mobilité, sont partis à Reggio Emilia, avec 70% de leurs frais remboursés avant même de partir (sur demande). Le programme prend en charge les frais de déplacement, d'hébergement et de nourriture avec un forfait dépendant du pays.

=> Bénéficiaire de l'accompagnement du Secrétariat IUE



Les porteurs de projet peuvent bénéficier de l'aide du secrétariat IUE, notamment pour le montage de la candidature et pour des conseils à chaque étape du processus. Des experts IUE labellisés par le programme peuvent également soutenir la démarche et accompagner la ville candidate dans l'organisation et la mise en œuvre des échanges.

Quelques derniers conseils de la Ville de La Rochelle

- Anticiper le temps d'organisation de l'échange (billets, hôtels...);
- Impliquer les professionnels dans la programmation de l'accueil de la délégation;
- Mettre en place des critères de sélection des professionnels qui participeront au déplacement dans la ville paire;
- Organiser des outils de prise de note sur place;
- Programmer le temps de restitution en amont;
- Utiliser les échanges comme outil managérial de valorisation des agents engagés et moteurs, ainsi que l'enrichissement des agents en situation d'expertise avec un besoin de développer des compétences et des projets;
- Valoriser l'échange (presse, site internet, réseaux, etc.).

L'Initiative urbaine européenne : l'appel à projet « Actions innovantes »

L'appel à projet « Actions innovantes » en bref

En 2024, le Secrétariat a lancé un appel à projet « Actions innovantes » dédié aux Autorités urbaines de plus de 50 000 habitants. L'objectif ? Développer un projet expérimental avec un partenariat local très diversifié pour répondre à un enjeu urbain.

Une opportunité pour les autorités urbaines de devenir « Villes de transfert » d'une action innovante

Pour conforter cette dimension « innovation », la ville cheffe de ville doit intégrer dans son partenariat 3 villes européennes qui transféreront sur leur territoire et dans leur contexte respectif, les solutions testées. Ces villes de transfert participeront à une partie des activités du projet « Action innovante » et notamment aux visites de sites, à des ateliers et évaluations par leurs pairs. Elles devront également mettre en œuvre à leur échelle l'action innovante sur leur propre territoire.

Si 20 actions innovantes ont été sélectionnées au dernier appel à projet, les autorités urbaines retenues doivent maintenant identifier ces villes transfert. En particulier, les projets BE.SHARE, ZERO, TRUST, ALLOCATE, CUSTOM, MOVES-IT, ZEROIT recherchent leurs partenaires : Retrouvez les [ici](#).

Vous souhaitez répondre à un des deux appels à projet ou aller plus loin ?



Point de Contact National (PCN) : Relai entre le Secrétariat IUE et les collectivités, accompagnement dans le montage des candidatures, appui dans la prise de contact avec des villes européennes, communication et valorisation des projets, réponses aux diverses questions...

Lauryn PIGNARRE – Agence nationale de la cohésion des territoires :
lauryn.pignarre@anct.gouv.fr



Calendrier IUE :

- Cities Forum 17-19 juin : inscription possible jusqu'au 28 mai : <https://www.urban-initiative.eu/events/cities-forum-2025-1>
- Appel à projet « Peer Review » : octobre 2025
- Prochain appel « Actions innovantes » : début 2026 (plus d'infos à venir au dernier trimestre 2025)

Calendrier Agenda Urbain pour l'UE :

- Lancement d'un prochain appel à partenariat en août 2025

Ressources

- Site IUE : <https://www.urban-initiative.eu>
- Contact Secrétariat IUE : capacitybuilding@urban-initiative.eu
- Appui pour les candidatures « City-to-City exchanges » IUE : <https://www.urban-initiative.eu/news/sign-city-city-exchange-assistance-service>
- Site Portico et Urban Matchmaker pour identifier des villes européennes "City-to-City" : <https://portico.urban-initiative.eu/urban-matchmaker>
- Abonnement à la Newsletter IUE du PCN en français : [ici](#)
- Page française sur le site IUE : <https://www.urban-initiative.eu/urban-contact-points/france>

Cet atelier a été organisé par le Point de Contact National France-Luxembourg d'URBACT et de l'Initiative urbaine européenne, avec l'appui d'[eurêka 21](#) (Séverine Bressaud, Mila Domanine) et de Claire Barthélémy.